

Je tiens aussi à lire pour la gouverne du député le commentaire 60 de Beauchesne à la page 50:

Tout député peut signaler à l'attention de l'Orateur qu'il n'y a pas quorum des députés. L'Orateur compte immédiatement le nombre des députés présents et, s'il n'y en a pas vingt, en s'incluant lui-même, le greffier inscrit les noms, et l'Orateur, sans mise aux voix, prononce l'ajournement jusqu'à l'heure habituelle, le prochain jour de séance.

Et, plus loin:

Si le comité plénier, le comité des subsides ou le comité des voies et moyens doit lever séance faute de quorum, on ne fait aucun rapport de l'état de la question et l'on ne demande pas l'autorisation de siéger de nouveau.

Je demande par conséquent à l'adjoint du greffier de compter le nombre de députés présents.

(Le compte indique que 20 députés sont présents.)

**M. le président:** On m'a appris que 20 députés sont présents; le comité est donc régulièrement constitué.

[*Français*]

**M. Gauthier:** Merci, monsieur le président, c'est justement ce que je voulais avoir, 20 députés, au moins. Il y en a un qui sort, nous restons 19. (*Rires*)

Monsieur le président, je considère que des questions aussi importantes que celles des banques à charte, et surtout de la Banque du Canada, notre banque nationale, la banque du peuple, devraient intéresser au moins 50 p. 100 des membres de la Chambre. Je vous assure que si les citoyens du Canada étaient dans les tribunes cet après-midi, ils demeureraient stupéfaits du manque d'intérêt que les députés manifestent relativement à des questions aussi capitales.

Monsieur le président, quand on songe au fait que nous discutons actuellement du sang même de notre vie économique et que nous avons de la difficulté à trouver 20 membres sérieux pour tenter de régler les problèmes qui nous touchent tant de près, c'est à se demander où l'on en est rendu!

Monsieur le président, dans mon intervention d'hier, je mentionnais que le «contrôle» de la Banque du Canada était beaucoup plus sur des questions secondaires que sur la question monétaire, tel qu'on voulait l'indiquer, que la Banque du Canada, par des forces occultes, tentait beaucoup plus d'empêcher de parler, d'empêcher de témoigner ceux qui avaient à cœur la réforme monétaire du Canada que de tenter de prendre le «contrôle réel» de notre système monétaire, et j'apportais des témoignages à cet effet. Les témoignages que j'ai lus à la Chambre sont des témoignages dignes de foi, puisque la plupart des témoins étaient des techniciens et des anciens gouverneurs de

[M. le président.]

la Banque du Canada qui ont comparu au comité de la banque et du commerce, en 1954.

Le bill C-190, monsieur le président, je le résume en demandant: Qu'est-ce que nous y trouvons? Nous n'y trouvons que des bagatelles, des amendements de surface, bref, aucun amendement en profondeur. Nous étudions un petit bill de 20 articles, imaginez,—celui de la banque nationale,—et pour discuter ces articles, on compte à peine 20 députés, qui semblent dormir sur leur siège et qui semblent dire: Si toute cette question-là peut donc finir! Imaginez, monsieur le président!

Hier après-midi, j'avais un regain d'espoir, en écoutant le député de Lapointe (M. Grégoire) faire état de ses données aussi claires et, surtout, des questions qu'il posait à l'honorable ministre...

[*Traduction*]

**M. le président:** Comme il est sept heures et en conformité d'un ordre de la Chambre adopté le 3 mars la séance est suspendue pour une heure.

Qu'on me permette d'annoncer, avant de quitter le fauteuil, les questions qui seront débattues au moment de l'ajournement ce soir: le député de Trois-Rivières (M. Mongrain): le transport à Trois-Rivières (P.Q.)—protestations contre la hausse du péage dans la voie maritime du Saint-Laurent et dans le canal Welland; le député de Skeena (M. Howard): les relations fédérales-provinciales—la Colombie-Britannique—création proposée d'une commission portuaire.

(La séance est suspendue.)

### Reprise de la séance

La séance est reprise à huit heures.

[*Français*]

**M. Gauthier:** Monsieur le président, il me fait plaisir, après un bon repas, de continuer les quelques remarques que j'ai à faire ce soir. J'espère que l'honorable ministre a, lui aussi, repris des forces, ainsi que son secrétaire parlementaire pour, au moins, écouter très patiemment ce que nous avons à dire au sujet de la Banque du Canada.

Comme je le disais avant le souper, monsieur le président, hier nous avons eu un regain d'espoir en voyant l'assistance tranquille écouter les données de l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire) et nous espérons, franchement, à la fin de la journée, que certains comprendraient un peu ce que nous voulons, la cause que nous défendons. Mais, tout à coup, il est passé un vent—je ne sais pas par quel pouvoir magique—un vent financier est passé au-dessus de cette assemblée calme et tout a viré et le vieil homme a réapparu dans le parti au pouvoir, et les membres du parti au pouvoir ont fait preuve d'autant d'ignorance qu'auparavant.